

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 27 (1889)  
**Heft:** 37

**Artikel:** Atlas Stielers  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-191214>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Aux charretiers tu rappelleras  
De conduire attentivement ;  
Et surtout recommanderas  
De ne charger trop lourdement.  
  
Très gentiment tu traiteras  
Ane et cheval pareillement ;  
Et fort bien tu t'en trouveras !  
Ils sont utiles mémement.  
  
Les chiens aussi protégeras ;  
Ne fais pas fi de leur aboiement.  
Bons et fidèles, tu pourras  
Compter sur leur dévouement.  
  
Envers tous tu ne commettras  
Ni sévices, ni jurements.  
Jamais tu ne t'emporteras,  
Ni frapperas injustement.  
  
Le poulailler tu n'oublieras ;  
Quoique criard et turbulent,  
Ménage-le, tu receveras  
Bel et bon dédommagement.  
  
Tous les oiseaux protégeras ;  
Quelques grains, généreusement,  
L'hiver, tu leur accorderas,  
Pour les conserver sûrement !  
  
Quand, au printemps, tu sentiras  
Que tout est vie et mouvement,  
Aux enfants, bien tu défendras  
De briser œufs, nids, sottement.  
  
A chacun tu répéteras  
Que c'est à ces oiseaux charmants  
Que, pour quelques grains, tu devras  
Récolte et beauté de tes champs.  
  
Les braconniers tu préviendras  
De ne chasser furtivement ;  
Où, sinon, tu t'empresseras  
De les dénoncer carrément.  
  
Aimant les bêtes tu seras  
Charitable, compatissant !  
Du Dieu créateur, tu suivras  
Le juste et vrai commandement.  
  
Heureux, tranquille, tu vivras  
Loué de tous, et fort longtemps ;  
De modèle tu serviras  
A ton pays, à tes enfants.

C. de MAGNEVAL.

#### Les noeuds de cravate.

On sait qu'il existe à Paris une foule de petits métiers parfois bizarre, invraisemblables même et pourtant réels. Celui de « faiseur de noeuds de cravate », par exemple, mérite d'être cité. Voici ce qu'en dit M. Barberet dans un ouvrage qui vient de paraître sous le titre : *Bohème du travail* :

» La confection du noeud de cravate tient une place importante dans la tenue de soirée. Les élégants se reconnaissent entre eux à cette marque de bon ton.

» La mode varie souvent. Tantôt le noeud de cravate doit être court, tantôt il est long. Il tire sa grâce, en d'autres moments, d'un certain pli, à droite ou à gauche.

» Ne pas porter un noeud de cravate qui ait ce cachet distinctif, ce serait s'exposer à être regardé comme un

indifférent aux choses de la toilette, comme un indigne du titre de monsieur.

» Le noeud de cravate, c'est l'homme ! Cet adage paraît avoir cours parmi les viveurs, les oisifs qui dépensent leur vie en futilités.

» Il faut se tenir sans cesse au courant. Dans une seule saison, la forme d'un noeud de cravate change plusieurs fois. Les profanes, sans cela, finiraient par l'imiter !

» Or, c'est là une opération délicate que d'arriver juste au degré voulu.

» Il s'est aussitôt trouvé des malins qui se sont voués au bel art de façonner à merveille ce complément de la toilette de soirée.

» Ce sont des garçons coiffeurs qui, peu à peu, n'ont plus exercé que cette industrie.

» Et elle leur rapporte d'assez jolis bénéfices, l'hiver surtout, pendant la saison mondaine.

» Quelques-uns d'entre eux « travaillent » en gens qui connaissent leur mérite.

» Ils vont à domicile. Vers six heures, ils montent en fiacre et font leur tournée. En deux heures, ils ont cravaté une vingtaine d'élégants, et ils ont gagné ainsi quarante ou cinquante francs, chaque noeud étant payé en moyenne deux francs.

» D'autres attendent, chez eux, des clients plus modestes, qui, pour cinquante centimes seulement ou un franc, veulent se faire accommoder, et auront ensuite aussi bonne figure que de plus riches qu'eux.

» Il y a aussi une association de deux anciens garçons coiffeurs. L'un opère au « siège social », l'autre va en ville.

» L'été, il vont dans les stations balnéaires en vogue.

» Les habitués des différents cercles se reconnaissent à la forme de leur noeud de cravate.

» Ces « artistes », qui étudient consciencieusement sur des mannequins leurs créations nouvelles, peuvent gagner quatre ou cinq mille francs pendant la fin de l'automne, l'hiver et le commencement du printemps.

» Le métier n'est pas encore classé officiellement. Mais, qui sait ? ces docteurs ès-cravates auront peut-être un jour leur chambre syndicale. »

#### Boutades.

Un célibataire entre deux âges, préoccupé de ses cheveux qui grisonnent, disait l'autre jour à l'un de ses voisins :

— Voilà que je blanchis. Faut-il me faire teindre ?

— Non, répondit l'autre : la teinture ne trompe que celui qui se teint.

Un enfant voit sa mère sur le point de partir pour Paris, tandis qu'il est obligé de rester à la maison.

— Tu pars, maman ! s'écrie-t-il. Que tu es heureuse *d'aller avec moi* !

Un roublard de la finance à son fils.

— Ernest, écoute bien. A la Bourse, plus un monsieur t'inspirera de confiance, plus il faudra t'en méfier.

Sans façon des cochers de Paris.

La scène se passe au boulevard des Italiens.

Un cocher s'arrête tout à coup ; il descend froidement de son siège, va s'asseoir à la terrasse d'un café et y commande une consommation, un bock.

Puis, au bout d'un moment, se ravisant, il dit au garçon de service :

— A propos ! allez donc demander à mon client s'il veut prendre quelque chose !

Belle-maman, un peu souffrante, a fait venir le médecin.

Après avoir tâté le pouls :

— Ouvrez la bouche, dit le docteur. Oh ! la mauvaise langue !

Le gendre, bas, au médecin :

— Ça, ça ne prouverait pas qu'elle fût malade.

**Dernières nouvelles.** — Une dépeche nous annonce la présence à l'Exposition de Paris de nos amis Favay et Grougnuz et familles. Un incident de voyage a séparé brusquement ces braves gens en deux groupes, qui se sont cherchés vainement jusqu'ici, dans la grande capitale. Espérons qu'ils parviendront à se rencontrer.

**ATLAS STIELERS.** — C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous recevons les livraisons de cette belle publication, dont la 14<sup>me</sup> vient de paraître à la librairie B. Benda. Elle se compose de 3 cartes : *L'Europe orientale*, feuille 3 ; *l'Afrique*, feuille 3, avec de nombreux papillons donnant des cartes spéciales ; les *Etats-Unis*, feuille 1. Toutes sont d'un travail remarquablement soigné dans les moindres détails.

L. MONNET.

#### CHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 12,50. — Canton de Fribourg à fr. 24,75. — Communes fribourgeoises 3 %, différée à fr. 49,25. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,25. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 79. — Barj, à fr. 74,50. — Barletta, à fr. 39. — Milan 1861, à fr. 39,50. — Venise, à fr. 24,25.

Ch. BORNAND, Success. de J. Guilloud,  
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.